



**UCAPLAST**

Union des syndicats des PME  
du Caoutchouc et de la Plasturgie

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 12 février 2019

Le Conseil d'Administration d'UCAPLAST s'est réuni le 12 février 2019 sur convocation du Président.

Les membres du Conseil ont élargé une feuille de présence en entrant en séance.

Le Président Denis VAILLANT ouvre la séance à 11 heures après avoir déposé les statuts et le règlement intérieur du syndicat sur le bureau.

Le débat est ouvert sur les points suivants :

1. Approbation du budget 2019,
2. Fixation des cotisations 2019,
3. Informations et Orientations UCAPLAST,
4. Questions diverses.

Le Trésorier donne la situation actualisée des cotisations et des avoirs bancaires.

Le Président donne les informations sur les positions du syndicat dans les branches représentatives.

Le Président informe les membres du conseil sur les missions du syndicat et les perspectives futures.

Après de nombreux échanges entre les participants, les résolutions suivantes sont mises au vote :

### **Première résolution**

Le Conseil approuve le budget 2019.

Total recettes : 225 900 €

Total dépenses : 223 650 €

*Cette résolution est approuvée à l'unanimité.*

## Deuxième résolution

Le Conseil fixe la cotisation 2019 comme suit :

Cotisation de base minimale et obligatoire ..... 535.00 €

Puis, calcul selon le chiffre d'affaire de l'année précédente :

- Part de 530 000 € à 2 300 000 € du CA x 0.1 %
- Part de 2 300 000 € à 5 300 000 € du CA x 0.05 %
- Part supérieure à 5 300 000 € du CA x 0.01 %

*Cette résolution est approuvée à l'unanimité.*

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13 heures

Denis Vaillant

Président



Henri Pain

Trésorier

